



Municipalité de  
**Saint-Ferréol-les-Neiges**

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à huis clos par vidéoconférence, le 8 mars 2021 à 16 h 30.
- Les sujets suivants y seront traités :

### 1. Ouverture de la séance

### 2. Avis de convocation

### 3. Séance à huis clos

### 4. Trésorerie

#### 4.1. Embauche d'une inspectrice en bâtiment

#### 4.2. Dossier Daniel Paré

### 5. Dossiers Urbanisme

#### 5.1. Séance spéciale CCU 2 mars 2021

##### 5.1.1. PIIA

5.1.1.1 1645, avenue Royale

5.1.1.2 108, rue des Granges

5.1.1.3 51, rue du Refuge

### 6. Règlements

#### 6.1. Adoption du règlement

6.1.1. Adoption du second projet de règlement de zonage #21-797

6.1.2. Adoption du second projet de règlement de zonage #21-799 - Garderie

6.1.3. Adoption du règlement d'emprunt #21-800 Travaux de réfection du rang Sainte-Marie

### 7. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,  
le 5 mars 2021

Avis numéro : 2021-15

Martin Leith  
Secrétaire-trésorier

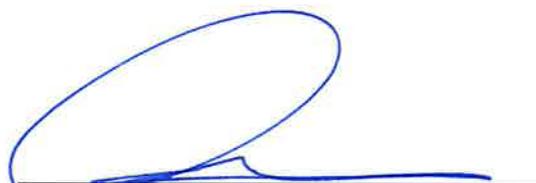
## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Sainte-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 5 mars 2021, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 5 mars 2021.



Martin Leith  
Secrétaire-trésorier